

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF1475

présenté par

M. Alauzet, Mme Lardet, M. Pellois et M. Grau

AVANT L'ARTICLE 42

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.